

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS****LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed MEHDI (ECC MAZARS ) et Mr Mourad GUELLATY ( Cabinet Mourad GUELLATY).

**ACTIFS****Exercice clos au 31/12/2009**

	Notes	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	(1)	983 155	907 102
Moins: amortissements		-875 158	-767 420
		<b>107 997</b>	<b>139 682</b>
Immobilisations corporelles	(1)	77 585 617	69 898 008
Moins: amortissements		-48 067 987	-44 942 735
		<b>29 517 630</b>	<b>24 955 273</b>
Immobilisations financières	(2)	931 651	939 524
Moins: provisions		-45 826	-45 826
		<b>885 825</b>	<b>893 698</b>
<b>Total des Actifs immobilisés</b>		<b>30 511 452</b>	<b>25 988 653</b>
Autres actifs non courants			
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>30 511 452</b>	<b>25 988 653</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	(3)	3 447 224	3 166 658
Moins: provisions		-130 942	-130 942
		<b>3 316 282</b>	<b>3 035 716</b>
Clients et comptes rattachés	(4)	12 770 964	14 330 791
Moins: provisions		-116 426	-116 426
		<b>12 654 538</b>	<b>14 214 365</b>
Autres actifs courants	(5)	6 728 197	7 696 046
Moins: provisions		-20 000	-20 000
		<b>6 708 197</b>	<b>7 676 046</b>
Placements et autres actifs financiers	(6)	2 079 484	3 312 652
Moins: provisions		-54 583	-54 583
		<b>2 024 901</b>	<b>3 258 069</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	672 068	165 267
<b>Total des actifs courants</b>		<b>25 375 986</b>	<b>28 349 463</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>55 887 438</b>	<b>54 338 116</b>

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**  
**Exercice clos au 31/12/2009**

	Notes	<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>Au 31 décembre 2008</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		21 867 125	20 185 050
Réserves		2 417 508	3 764 890
Subventions reçues		105 722	163 917
Résultats reportés			39 095
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>24 390 355</b>	<b>24 152 952</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>11 896 059</b>	<b>8 773 319</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation du résultat</b>	(8)	<b>36 286 414</b>	<b>32 926 271</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts			
Autres passifs financiers	(9)	12 533 090	12 509 888
Provisions	(10)	110 553	385 000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>12 643 643</b>	<b>12 894 888</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	4 939 673	5 457 094
Autres passifs courants	(12)	1 958 629	2 237 693
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	59 079	822 170
<b>Total des passifs courants</b>		<b>6 957 381</b>	<b>8 516 957</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>19 601 024</b>	<b>21 411 845</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>55 887 438</b>	<b>54 338 116</b>

**ETAT DE RESULTAT**

Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2009

(modèle de référence)

	Notes	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
<b>Revenus</b>	(14)	<b>23 225 264</b>	<b>19 719 379</b>
Coût des ventes	(15)	-14 476 246	-12 792 291
<b>Marge brute</b>		<b>8 749 018</b>	<b>6 927 088</b>
Autres produits d'exploitation	(16)	4 346 645	5 176 047
Frais de distribution	(17)	-1 906 719	-1 781 386
Frais d'administration	(18)	-2 540 728	-3 279 880
Autres charges d'exploitation	(19)	-1 234 609	-1 215 490
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>7 413 607</b>	<b>5 826 379</b>
Produits financiers nets	(20)	996 267	1 242 049
Produits des placements	(21)	22 165	246 685
Produits des participations	(22)	3 937 185	1 942 345
Autres gains ordinaires	(23)	719 632	838 987
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>13 088 856</b>	<b>10 096 445</b>
Impôt sur les sociétés	(24)	-1 192 797	-1 323 126
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>11 896 059</b>	<b>8 773 319</b>
Effet des modifications comptables			
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>11 896 059</b>	<b>8 773 319</b>

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**Exercice clos au 31/12/2009**  
**( modèle de référence)**

	Notes	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients		32 529 784	27 254 296
Intérêts reçus	(25)	42 002	10 609
Encaissements provenant des placements à court terme	(26)	9 464 277	21 551 685
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-17 954 841	-18 721 140
Décaissements en faveur de l'Etat ( impôts et taxes )	(27)	-2 305 706	-2 396 697
Intérêts payés		-43 902	-465
Décaissements provenant des placements à court terme	(28)	-7 941 102	-13 405 961
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>13 790 512</b>	<b>14 292 327</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(29)	-8 942 115	-10 724 763
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(30)	952 700	900 129
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-7 989 415</b>	<b>-9 824 634</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions payés	(31)	-8 477 472	-7 768 236
Dividendes et autres distributions reçus	(32)	3 937 185	2 354 333
Encaissement provenant des emprunts			
Remboursement d'emprunts			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-4 540 287</b>	<b>-5 413 903</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	(33)	<b>9 082</b>	<b>23 273</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>1 269 892</b>	<b>-922 937</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>-656 903</b>	<b>266 034</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	(34)	<b>612 989</b>	<b>-656 903</b>

## **1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

### **REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2009.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

### **PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

#### ▪ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

#### ▪ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	15 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

## ▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

### ↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

### ↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

## ▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

## ▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

**2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS****BILAN - ACTIFS****NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2008	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31/12/2009
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>907 102</b>	<b>0</b>	<b>76 053</b>	<b>0</b>	<b>983 155</b>
<i>Logiciels</i>	887 102		76 053		963 155
<i>Fonds de commerce</i>	20 000				20 000
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>69 898 008</b>	<b>8 194 722</b>	<b>&lt;76 053&gt;</b>	<b>&lt;431 060&gt;</b>	<b>77 585 617</b>
<i>Terrains</i>	1 526 405			<335 021>	1 191 384
<i>Constructions</i>	2 338 288				2 338 288
<i>Matériel et outillage</i>	22 506 526		1 277 825	<8 748>	23 775 603
<i>Matériel de transport</i>	2 183 104			<87 291>	2 095 813
<i>M.M.B &amp; A.A.I</i>	9 127 506		614 620		9 742 126
<i>Emballages</i>	26 981 281		1 207 062		28 188 343
<i>Immobilisations encours</i>	5 234 898	8 194 722	<3 175 560>		10 254 060
<b>Total</b>	<b>70 805 110</b>	<b>8 194 722</b>	<b>0</b>	<b>&lt;431 060&gt;</b>	<b>78 568 772</b>

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Solde au 31/12/2008	Dotations 2009	Autres variations	Amortissements au 31/12/2009
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>767 420</b>	<b>107 738</b>	<b>0</b>	<b>875 158</b>
<i>Logiciels</i>	767 420	107 738		875 158
<i>Fonds de commerce</i>				0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>44 942 735</b>	<b>3 213 937</b>	<b>&lt;88 685&gt;</b>	<b>48 067 987</b>
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>	1 198 234	109 363		1 307 597
<i>Matériel et outillage</i>	17 921 631	1 018 846	<1 395>	18 939 082
<i>Matériel de transport</i>	1 609 127	136 738	<87 290>	1 658 575
<i>M.M.B &amp; A.A.I</i>	3 886 183	729 314		4 615 497
<i>Emballages</i>	20 327 560	1 219 676		21 547 236
<i>Immobilisations encours</i>				
<b>Total</b>	<b>45 710 155</b>	<b>3 321 675</b>	<b>&lt;88 685&gt;</b>	<b>48 943 145</b>

**NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>		<b>2009</b>	<b>2008</b>
Titres de participation	(a)	753 495	753 495
Prêts au personnel	(b)	93 245	96 868
Dépôts et cautionnements		84 911	89 161
<b>Total brut</b>		<b>931 651</b>	<b>939 524</b>
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières		<45 826>	<45 826>
<b>Total net</b>		<b>885 825</b>	<b>893 698</b>

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940 DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

**NOTE 3 : STOCKS**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>		<b>2 009</b>	<b>2008</b>
Matières premières		142 821	293 994
Matières consommables		2 488 817	2 177 050
Gaz fabriqués		336 012	579 612
Travaux en cours		377 671	13 066
Marchandises en transit		101 903	102 936
<b>Total brut</b>		<b>3 447 224</b>	<b>3 166 658</b>
Provision pour dépréciation des stocks		<130 942>	<130 942>
<b>Total net</b>		<b>3 316 282</b>	<b>3 035 716</b>

**NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>		<b>2009</b>	<b>2008</b>
Air Liquide Tunisie Services		9 307 015	13 034 945
Autres clients		3 463 949	1 295 846
<b>Total brut</b>		<b>12 770 964</b>	<b>14 330 791</b>
Provision pour dépréciation des clients		<116 426>	<116 426>
<b>Total net</b>		<b>12 654 538</b>	<b>14 214 365</b>



**NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Taxe de formation professionnelle	190 573	213 282
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 880	28 095
Sociétés du Groupe (a)	629 129	477 654
Consignations en douane	34 150	44 524
Produits à recevoir (b)	4 907 034	5 831 237
TVA	416 579	846 502
Impôt sur les sociétés	247 082	
Autres comptes d'actifs courants	299 770	254 752
<b>Total brut</b>	<b>6 728 197</b>	<b>7 696 046</b>
Provision pour dépréciation des autres actifs	<20 000>	<20 000>
<b>Total</b>	<b>6 708 197</b>	<b>7 676 046</b>

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

(b) Ce poste enregistre notamment la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2008 pour un montant de 3 907 294 DT ainsi que les intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services pour un montant de 999 740 DT.

**NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	61 265	92 405
Titres de placement	2 018 219	3 220 247
<b>Total brut</b>	<b>2 079 484</b>	<b>3 312 652</b>
Provision pour dépréciation des prêts	<54 583>	<54 583>
<b>Total net</b>	<b>2 024 901</b>	<b>3 258 069</b>

**NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Banque de Tunisie	381 378	143 545
UBCI	6 865	1 385
Autres établissements bancaires	278 556	15 124
Caisses	5 269	5 213
<b>Total</b>	<b>672 068</b>	<b>165 267</b>

**BILAN – CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS****NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<b>Au 31 décembre 2008 (avant affectation du résultat)</b>	<b>Affectation du résultat 2008 (conformément à l'AGO de juin 2009)</b>	<b>Autres variations</b>	<b>Au 31 décembre 2009 (avant affectation du résultat)</b>
Capital social (a)	20 185 050		1 682 075	21 867 125
Réserve légale	1 850 298	168 207		2 018 505
Primes d'émission	1 092 000	<1 092 000>		0
Primes et boni de fusion	822 592	<822 592>		0
Autres réserves	0	481 078	<82 075>	399 003
Subvention d'investissement	163 917		<58 195>	105 722
Report à nouveau	39 095	<39 095>		0
Résultat de l'exercice	8 773 319	<8 773 319>	11 896 059	11 896 059
Compte spécial d'investissement	0	1 600 000	<1 600 000>	0
<b>Total</b>	<b>32 926 271</b>	<b>(b) &lt;8 477 721&gt;</b>	<b>11 837 864</b>	<b>36 286 414</b>

(a) Le capital dont le montant s'élève au 31/12/2009 à 21 867 125 dinars est divisé en 874 685 actions de 25 Dinars chacune.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Pourcentage</b>
Air Liquide International	517 026	59,11 %
Banque de Tunisie	166 802	19,07 %
Banque Nationale Agricole	96 740	11,06 %

(b) Il s'agit des dividendes payés en 2009.

**NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

**NOTE 10 : PROVISIONS**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Provisions pour risques	10 553	135 000
Provisions pour charges (a)	100 000	250 000
<b>Total</b>	<b>110 553</b>	<b>385 000</b>

(a) Une reprise de provision de 150 000 DT a été effectuée au 31 décembre 2009 couvrant les coûts de restructuration de nos sites du Grand Tunis.

**NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Fournisseurs d'exploitation	427 272	1 526 429
Fournisseurs d'immobilisation	3 794 791	3 162 648
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	717 610	768 017
<b>Total</b>	<b>4 939 673</b>	<b>5 457 094</b>

**NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>		<b>2009</b>	<b>2008</b>
Charges à payer	(a)	959 764	1 272 210
C.N.S.S.		209 943	221 065
Compte courant actionnaires	(b)	232 632	180 302
Clients créditeurs		0	
Société du Groupe	(c)	107 816	123 286
Impôts et taxes		208 675	294 555
Autres créditeurs		239 799	146 275
<b>Total</b>		<b>1 958 629</b>	<b>2 237 693</b>

(a) Ce poste comprend pour l'essentiel les charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraite et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

(c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

**NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Banque de Tunisie	48 104	810 573
Autres	10 975	11 597
<b>Total</b>	<b>59 079</b>	<b>822 170</b>

**ETAT DE RESULTAT****NOTE 14 : REVENUS**

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2009.

<b>Rubriques</b>	<b>2 009</b>	<b>2008</b>
Chiffre d'affaires	23 225 264	19 719 379

**NOTE 15 : COUT DES VENTES**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2 009</b>	<b>2008</b>
Achats consommés	8 795 955	7 408 915
Frais de personnel	1 909 488	1 693 666
Services extérieurs	1 632 174	1 485 539
Amortissements et provisions	2 138 629	2 158 582
Autres charges		45 589
<b>Total</b>	<b>14 476 246</b>	<b>12 792 291</b>

**NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2 009</b>	<b>2008</b>
Redevance (a)	3 907 293	4 657 998
Produits divers d'exploitation		445 065
Quote-part des subventions d'investissement Inscrite au résultat	439 352	72 984
<b>Total</b>	<b>4 346 645</b>	<b>5 176 047</b>

(a) Il s'agit de la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2009.

**NOTE 17 : COUTS DE DISTRIBUTION**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2 009</b>	<b>2008</b>
Achats non stockés	94 339	95 236
Frais de personnel	268 603	201 837
Services extérieurs	617 713	616 265
Amortissements et provisions	926 064	833 343
Autres charges		34 705
<b>Total</b>	<b>1 906 719</b>	<b>1 781 386</b>

**NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Frais du personnel administratif	1 496 523	1 695 679
Services extérieurs	764 808	966 528
Achats non stockés	22 414	20 400
Amortissements	256 983	344 819
Autres charges administratives		252 454
<b>Total</b>	<b>2 540 728</b>	<b>3 279 880</b>

**NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Redevance Air Liquide SA	1 335 322	1 247 928
Diverses charges ordinaires	9 943	8 167
Frais de personnel		<4 612>
Amortissements et provisions (a)	<139 447>	<50 000>
Services extérieurs	28 791	14 007
<b>Total</b>	<b>1 234 609</b>	<b>1 215 490</b>

(a) Ce montant comprend une provision de 100 000 DT constituée afin de couvrir des charges futures d'aménagement de notre site de production de Borj Cédria

**NOTE 20 : PRODUITS FINANCIERS NETS**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Charges financières</b>	<b>&lt;82 691&gt;</b>	<b>&lt;125 431&gt;</b>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<22 246>	<465>
Pertes de change	<60 445>	<124 966>
<b>Produits financiers</b>	<b>1 078 958</b>	<b>1 367 480</b>
Intérêts de retard (a)	999 740	1 157 247
Intérêts créditeurs des comptes courants	3 284	10 609
Gain de change	75 934	199 624
<b>Produits financiers nets</b>	<b>996 267</b>	<b>1 242 049</b>

(a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

**NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS**

Il s'agit des revenus des placements en SICAV.

**NOTE 22 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS**

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2008.

**NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Le solde de ce poste comprend notamment le produit net de cession du terrain de Borj Cedria pour un montant de 610 KDT.

**NOTE 24 : IMPOT SUR LES SOCIETES**

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE****NOTE 25 : INTERETS REÇUS**

Ce poste représente les encaissements des intérêts des comptes bancaires et des gains de change.

**NOTE 26 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME**

Ce poste représente l'encaissement lié au rachat de 115 840 parts SICAV BT « Rendement », de 67 000 parts SICAV BIAT « Trésor ».

**NOTE 27 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels ainsi que les droits et taxes mensuels.

**NOTE 28 : DECAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME**

Ce poste représente le décaissement lié à l'acquisition de 110 210 parts SICAV BT « Rendement » et de 20 050 parts SICAV BIAT « Trésor ».

**NOTE 29 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS**

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2009.

**NOTE 30 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS**

Ce poste représente les encaissements liés aux ventes d'immobilisations corporelles réalisées au cours de l'exercice 2009 et notamment la vente du terrain de Borj Cédria pour un montant de 945 000 dinars.

**NOTE 31 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES**

Le solde de ce poste représente pour l'essentiel les dividendes payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2008.

**NOTE 32 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS**

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2008 ainsi que les dividendes reçus des placements en SICAV.

**NOTE 33 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

**NOTE 34 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Banque de Tunisie	333 274	<667 028>
UBCI	6 865	1 385
Autres établissements bancaires	267 581	3 527
Caisses	5 269	5 213
<b>Total</b>	<b>612 990</b>	<b>&lt;656 903&gt;</b>

**NOTE 35 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Cautions douanières	630 285	860 700
Cautions sur marchés	163 352	8 817
<b>Total</b>	<b>793 637</b>	<b>869 517</b>

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 31 DECEMBRE 2009

Charges par destination	Montant	Ventilation				Observations
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	
Coût des ventes	14 476 246	8 795 955	1 909 488	2 138 629	1 632 174	
Frais de distribution	1 906 719	94 339	268 602	926 066	617 714	
Frais d'administration	2 540 728	22 414	1 496 523	256 983	764 808	
Autres charges d'exploitation	1 234 609				1 234 609	
	<b>20 158 302</b>	<b>8 912 708</b>	<b>3 674 613</b>	<b>3 321 675</b>	<b>4 249 305</b>	

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures



**RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES SUR LES**  
**ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2009**

Mesdames et Messieurs les actionnaires

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons ci-dessous notre rapport sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

**Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan de 55 887 438 dinars tunisiens et un résultat bénéficiaire de 11 896 059 dinars tunisiens, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

### **Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

**Fait à Tunis, le 22 Avril 2010**

**Les commissaires aux comptes**

**Mohamed Mehdi  
ECC MAZARS**

**Mourad Guellaty**

**RAPPORT SPECIAL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelles de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**1. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés que la société a conclu au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 une convention avec AIR LIQUIDE ELECTRONICS SYSTEMS signée le 03 Août 2009 et autorisée par le Conseil d'Administration du 17 Novembre 2009 ayant pour objet l'installation d'une unité pour la production de gaz. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE ELECTRONICS SYSTEMS en 2009 au titre de cette convention s'est élevé à 659 515 dinars, entièrement réglé.

## **2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieures, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 dont voici les principaux volumes :

- Convention de fournitures et de services signée le 02 Août 1993 avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES S.A, autorisée par votre Conseil d'Administration du 17 Décembre 1993 et ayant pour objet la précision des relations entre les deux sociétés dans les domaines suivants :
  - i) La commercialisation des gaz industriels et médicaux fabriqués ou importés ainsi que le matériel médical et de soudage ;
  - ii) Les prestations fournies par AIR LIQUIDE TUNISIE dans les domaines de l'assistance technique, de la gestion, et de la mise à disposition de la logistique.

Le montant total facturé à Air Liquide Services SA en 2009 au titre de cette convention s'est élevé à 3 907 294 dinars, non réglé.

- Convention de crédit fournisseur signée le 1<sup>er</sup> Décembre 2006 avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES S.A et autorisée par votre conseil d'administration du 25 Décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées par Air Liquide Tunisie Services.

Le montant total facturé à Air Liquide Services SA en 2009 au titre de cette convention s'est élevé à 999 740 dinars, non réglé.

- Contrat de licence de technologie signé avec AIR LIQUIDE SA le 26 Décembre 2005, autorisé par votre conseil d'administration du 18 Novembre 2000 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance calculée par rapport aux ventes nettes de la société AIR LIQUIDE TUNISIE.

Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2009 au titre de cette convention s'est élevé à 1 203 109 dinars, réglé à concurrence de 493 769 dinars.

- Convention signée avec AIR LIQUIDE ENGINEERING S.A le 15 Septembre 2008 et autorisée par votre conseil d'administration du 15 Décembre 2008 ayant pour objet la construction d'une unité de production de gaz de l'air sur le site de Borj Cédria.

Le montant des avances accordées en 2009 par la société à AIR LIQUIDE ENGINEERING S.A au titre de cette convention s'élève à 5 418 209 dinars. En outre, AIR LIQUIDE ENGINEERING S.A a facturé en 2009, au titre de cette même convention, un montant de 34 493 dinars qui demeure non réglé.

- Contrat de licence de marques conclu avec AIR LIQUIDE SA le 28 Mai 1998, autorisé par votre conseil d'administration du 10 Décembre 1998 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance calculée sur les ventes nettes de AIR LIQUIDE TUNISIE.

Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2009 au titre de cette convention s'est élevé à 132 213 dinars, réglé à concurrence de 54 599 dinars.

### **3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur général de la société au titre de l'année 2009 s'est élevée à 403 205 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- La société a servi en 2009 des jetons de présence au profit des administrateurs d'un montant total de 74 695 dinars.
- La société a servi en 2009 des jetons de présence au profit des membres du comité d'audit d'un montant total de 15 000 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

**Fait à Tunis, le 22 Avril 2010**

**Les commissaires aux comptes**

**Mohamed MEHDI  
ECC MAZARS**

**Mourad Guellaty**